

23.06.2022 – 09:31 Uhr

La forte baisse des sanctions de CO2 témoigne des succès de l'industrie

Berne (ots) -

L'électrification progressive des voitures de tourisme et de livraison s'est traduite par une forte baisse des sanctions liées au CO2 imposées aux importateurs d'automobiles. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a annoncé que les montants des amendes perçues en 2021 pour les voitures de tourisme s'élèvent à 28,1 millions de francs; en 2020, ce chiffre se montait encore à 132,1 millions de francs. Les voitures de livraison et les tracteurs à sellette légers neufs ont également fait l'objet de sanctions nettement moins importantes que l'année précédente (CHF 9,4 millions contre CHF 15,7 millions). Ce recul important témoigne des grandes réussites qu'ont connues les membres d'auto-suisse à la suite de leurs efforts visant à baisser les émissions des véhicules neufs. Ainsi, près d'une voiture de tourisme neuve sur quatre vendues en 2021 (soit 22,5 %) était rechargeable sur le réseau élec-trique. Il faut maintenant mettre rapidement en place l'infrastructure de recharge nécessaire et garantir un approvisionnement sûr et fiable en électricité pauvre en CO2.

Suite au passage à la méthode de mesure plus réaliste WLTP (World Light Vehicles Test Procedure) pour les voitures neuves, les valeurs cibles de CO2 en Suisse ont été adaptées en conséquence et sont désormais de 118 grammes par kilomètre en moyenne pour les voitures de tourisme (VT) nouvellement immatriculées et de 186 grammes pour les voitures de livraison et les tracteurs à sellette légers. En raison des modalités d'introduction pour les valeurs cibles abaissées en 2020, les sanctions en 2021 ont été calculées en tenant compte des 90 % des véhicules neufs présentant les émissions les plus faibles ("phasing-in"). De plus, les importateurs ont pu faire valoir une surpondération de 1,66 des véhicules émettant moins de 50 g CO2/km s'ils disposaient encore d'un budget issu de leur crédit (9,3 g de réduction sur les trois années de 2020 à 2022). Si l'on inclut les modalités d'introduction dans le calcul, on obtient ce que l'on appelle la "moyenne pondérée de CO2", qui est déterminante pour les sanctions.

Les membres d'auto-suisse en-dessous de la valeur cible pour les VT

Comme l'a déjà indiqué auto-suisse en février 2022 sur la base de ses propres calculs, les importateurs affiliés ont respecté en 2021 la valeur cible de 118 grammes par kilomètre avec leur moyenne pondérée de CO2 des voitures de tourisme neuves. "Les chiffres de l'OFEN montrent que les membres d'auto-suisse se situent environ 1,5 grammes par kilomètre en-dessous de l'objectif de CO2", se réjouit le président d'auto-suisse, Albert Rösti. "Cela démontre clairement que les importateurs d'automobiles, et avec eux l'ensemble du secteur, sont sur la bonne voie pour réduire les émissions de CO2. La large gamme de véhicules électrifiés et leur grande attractivité pour les clientes et les clients ont largement contribué à ce succès."

Créer de bonnes conditions-cadres pour l'électromobilité

Au vu des annonces faites par les constructeurs automobiles, il faut s'attendre à ce que la croissance du marché des véhicules à propulsion électrique se poursuive. Selon Albert Rösti, la Suisse est actuellement mal préparée à ce développement: "Nous rencontrons de gros obstacles dans la mise en place de l'infrastructure de recharge, et ce aussi bien dans l'espace public que privé. J'ai donc déjà demandé au Conseil fédéral, par le biais d'une intervention parlementaire, comment il compte résoudre le problème de l'infrastructure de recharge. Vu que d'ici 2025, environ un demi-million de véhicules rechargeables circuleront sur nos routes, l'objectif de 20'000 stations de recharge publiques fixé dans le cadre de la 'feuille de route pour la mobilité électrique' du DETEC est nettement trop faible."

La garantie d'une production suffisante et d'une distribution fiable d'électricité à faible émission de CO2, si possible à partir de sources nationales, est également d'une importance élémentaire pour l'électrification du transport routier. "La Suisse a pour principe de reprendre les prescription en matière de CO2 s'appliquant aux véhicules neufs de l'Union européenne. Ce sont les objectifs les plus stricts au monde. Nous avons donc besoin des meilleures conditions cadres au monde pour l'électromobilité afin de pouvoir atteindre ces objectifs", conclut Albert Rösti.

Contact:

Christoph Wolnik, porte-parole
T 079 882 99 13
christoph.wolnik@auto.swiss

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100891517> abgerufen werden.